

et lesquelles fortifications et closures demeurent imparfaites pour ce que nous n'avons plus de quoy. Et qui plus est pour les dites charges qui nous sont insupportables, grant nombre des habitans de ceste ville de Lion s'en sont alez et chacun jour s'en vont èsdis empires dont nous sommes si prouchans, comme vous savez, et où ilz n'ont mie tant de charges de beaucoup, comme ces choses vous dira plus au large, s'il vous plaist, Jehan Violet, porteur de ces présentes, le quel pour ceste cause envoyons par devers vous. Si vous supplions, très hault, puissant, et notre redoubté Seigneur, qu'il vous pleise, de votre grace, avoir consideration à nos dites povretez et affaires dessusdites, et pour ce nous quicter et remettre ladite somme ou au moins le plus largement d'icelle que pourrés, car encoures la reste ne nous peut estre que trop grevable, actendues les choses dessusdites. Car tousjours vous voudrions nous complaire à notre povoir et de très bon cuer, comme tenuz y sommes. Et en ce faisant vous serés cause de repupler et amenter la dite ville de Lion qui toujours a fait son loyal devoir envers le Roy notre souverain seigneur.

Trèshaut, puissant et notre redoubté Seigneur, nous prions le benoyt filz de Dieu qui vous doint bonne vie et longue. Escript à Lion, le xxvj^e jour de février (1427, n. s.).

Voz humbles serviteurs les Conseillers et habitans de la ville de Lion.

Des mêmes.

A notre treschier et honnouré Seigneur, maistre Guillaume Cousinot, chancelier d'Orléans.

A noble et puissant Seigneur, Monseigneur de Chasteaubriant.

Treschier et honnouré Seigneur, nous nous recommandons